

Rapport annuel présenté à l'Assemblée générale de la Soc. des P. S. et A. Suisses, le 3 octobre 1915

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art**

Band (Jahr): - (1915-1916)

Heft 156

PDF erstellt am: **10.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-625218>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

cours de portraits de grands hommes, mais qui jusqu'ici n'a pas encore été annoncé. Le Comité central est chargé d'examiner la chose avec le comité de la Section de Berne.

M. *Berta*, au nom de la Section du Tessin, demande à ce que la Société fasse une protestation auprès des autorités compétentes au sujet de ce qui se passe au Museo Caccia, à Lugano, dont le revenu très considérable est dépensé au détriment du musée et des artistes suisses.

L'assemblée appuie cette proposition.

M. *Demole* (Genève) demande que la participation à nos expositions soit facilitée aux artistes décorateurs et qu'il soit adjoint au moins un spécialiste dans ce sens au jury. Cette proposition est remise à l'étude du Comité central.

Le président remercie l'assemblée et lève la séance à 1 h. 15 m.

Le secrétaire : Th. DELACHAUX.



Rapport annuel

présenté à l'Assemblée Générale

de la Soc. des P. S. et A. Suisses, le 3 octobre 1915

à Zurich.

MESSIEURS ET CHERS COLLÈGUES,

Peu de temps après notre réunion de l'an dernier, à Aarau, de graves événements couvrirent l'Europe du bruit des armes, jeta notre pays dans une attente anxieuse et angoissante, et bouleversa pour un temps la vie normale des individus et des sociétés. Notre Société, quoique ayant eu sa part à souffrir dans cet arrêt brusque d'une existence prospère, n'a été touchée que superficiellement jusqu'ici et nous rendons un hommage de reconnaissance tout spécialement à nos membres passifs qui sont restés, on peut dire en bloc, avec nous. Le Comité central voyait avec appréhension l'avenir pour lequel nous venions de nous engager assez sérieusement et personne ne pouvait prévoir ce qui allait advenir. Les faits ont heureusement dépassé l'espérance des plus optimistes !

Nous sommes réunis cette année de nouveau à Zurich, à une époque qui n'est pas celle qui devrait régulièrement nous réunir ; mais vous en savez déjà les raisons toutes naturelles qui nous ont fait déroger à nos habitudes. Il y avait trois événements en perspective : Assemblée générale, Jubilé et Exposition, et dès lors la réunion des trois choses en une s'imposait, afin d'éviter à nos sociétaires des déplacements répétés.

Le Comité central avait entrepris la tâche de publier un numéro spécial de *l'Art Suisse*, consacré au Salon fédéral de l'Exposition nationale, à Berne. Toutes les démarches préliminaires étaient faites lorsque la guerre vint couper court à ce projet dont les conséquences financières étaient dès lors fortement compromises.

La guerre eut un résultat très imprévu : ce fut l'arrêt brusque et total de toutes discussions artistiques dans la presse qui s'en était donné à cœur joie les mois précédents ! et ce résultat était vraiment heureux. Dès lors, chacun pouvait retrouver son sang-froid, et nous connaissons l'exemple admirable d'un journaliste faisant publiquement à la fin de l'année son « pecavi » au sujet du Salon fédéral, qu'il avait au printemps fort malmené !

Il était bon que les autorités qui avaient à élaborer le nouveau règlement sur les Beaux-Arts ne le fissent pas sous l'influence de cette campagne de presse d'une inqualifiable incompétence, et le résultat fut meilleur que ce que nous pouvions en espérer. La nouvelle *Ordonnance* que nous avons jugée nécessaire de publier dans *l'Art Suisse* (N° 154), afin que chacun de nous puisse se rendre compte de sa portée, est certainement dans les grandes lignes en voie d'amélioration sur les précédentes, et il ne nous reste qu'à en attendre les fruits. La grave question des jurys notamment y est résolue à notre satisfaction, puisqu'elle impose les jurys de professionnels que nous réclamions.

Le Comité central s'est réuni six fois pendant cet exercice et le Bureau a tenu trois séances, et comme toujours ces séances sont copieuses et nourries. Le travail du secrétaire a été quelque peu paralysé dans les premiers mois de la guerre, où la correspondance était compliquée par de nombreux changements d'adresse, tout spécialement pour les sections à l'étranger. A cette occasion, nous nous permettons de rappeler à tous ceux qui tiennent à recevoir le journal régulièrement, d'annoncer leurs changements d'adresse soit au bureau postal, soit directement. A chaque expédition la poste nous retourne une demi-douzaine de numéros avec mention : *parti sans laisser d'adresse*. La correspondance accuse pour l'année, environ 160 lettres envoyées, sans compter les envois d'imprimés, convocations, etc. Le Journal a paru depuis la dernière assemblée à Aarau, 8 fois avec 74 pages et 4 planches hors-texte.

La Caisse centrale, dont le compte annuel 1914-1915 a été publié dans *l'Art Suisse* (N° 154) et dont le trésorier vous rendra compte plus loin, continue à prospérer d'une façon réjouissante.

L'état de la Société accuse pour les *membres actifs* le chiffre de 430. Le nombre des candidats est de 32.

Cette année non plus les pertes douloureuses ne nous ont été épargnées. La mort nous a enlevé :

MAX BURI.	Walter JOSS.
Jules BLANCPAIN.	Walter KOCH.
H. LE GRANDROY.	Hans NÆGELI
Maurice BAUD.	et Jakob WAGNER.

Les membres passifs sont restés à peu près stationnaires avec le nombre de 365 et les nouvelles recrues ont compensé à peu près les démissions. C'est, nous devons le reconnaître, un fait réjouissant par le temps qui court, et nous espérons que nous n'aurons pas de nouvelles défections à enregistrer.

L'estampe offerte aux membres passifs pour 1915 était une lithographie de notre collègue Wilhelm Balmer, représentant une tête de la « Landsgemeinde ».

La Caisse de secours, créée peu de temps avant la

guerre, ne pouvait tomber mieux qu'en ce moment et a rendu déjà de grands services. Les statuts en ont paru dans le N° 147 de l'Art Suisse, et le premier rapport de gestion à l'occasion de son assemblée générale, à laquelle nous étions représentés par MM. B. Mangold et Th. Delachaux (voir le N° 153). Jusqu'au 25 juin, la caisse avait reçu fr. 13,654.93 et avait distribué des secours pour une somme de fr. 3410. Ce résultat est déjà fort appréciable et montre que cette institution est appelée à rendre de grands services. Remercions ici les personnes dévouées qui ont bien voulu se charger de la direction de cette Caisse de secours.

L'exposition qui vient d'ouvrir ses portes et pour laquelle la Confédération a bien voulu nous donner un subside de fr. 2000, a pu être organisée dans les meilleures conditions. Nous avons fait des démarches dans d'autres villes, mais le manque de locaux disponibles rend la réalisation de nos expositions fort difficile. Exprimons nos remerciements à la Kunstgesellschaft de Zurich pour la large hospitalité qu'elle nous a toujours accordée.

• La fête que la Société se proposait d'organiser à l'occasion de son Cinquantenaire devait revêtir un certain éclat ; les circonstances actuelles en ont décidé autrement et l'ont limitée dans un cadre plus modeste. Nous souhaitons néanmoins que dans sa modestie cette réunion remplisse son but et que chacun en gardera le meilleur souvenir.



Communications des Sections.



Lettre de Berne.

Dans sa séance du 25 octobre, la section de Berne a formé son comité comme suit :

Président : V. SURBECK, peintre.

Vice-Président : E. CARDINAUX, peintre.

I^{er} Secrétaire : H. HUBACHER, sculpteur.

II^{me} Secrétaire : H. KLAUSER, architecte.

Caissier : Ph. RITTER, peintre.

Suppléants : Max BRACK, peintre ; E. PROCHASKA, peintre.

Dans cette séance fut en outre décidé d'organiser l'Exposition de Noël traditionnelle, et dont le secrétaire est nommé en la personne de M. T. Senn. Elle s'ouvrira le 28 novembre et durera jusqu'au 31 décembre 1915. Dans le concours organisé parmi les membres de la section pour l'obtention d'une nouvelle affiche, M. Paul Zehnder remporte le 1^{er} prix et l'exécution de son projet.



Expositions.



Section de Berne.

Exposition de Noël, du 28 novembre au 31 décembre.

Exposition Ch. L'Éplattenier. Paysages du Doubs.

A Neuchâtel, du 24 novembre au 1^{er} décembre.

Paul Bouvier. Aquarelles.

Galerie d'Art, Neuchâtel, du 1^{er} au 15 décembre.

Edmond Boitel. Aquarelles.

Colombier, du 18 au 30 novembre.

Otto Vautier.

Galerie Moos, Genève.

Kunsthau Zürich.

Künstlervereinigung, Zürich, vom 2. Dez. 1915 bis 5. Januar 1916.



Sous le nom de GALERIE D'ART S. A., « A la Rose d'Or », vient de s'ouvrir à Neuchâtel un local d'Exposition et de vente organisé par quelques artistes pour la plupart membres de notre Société ainsi que de l'Œuvre. Il est destiné à faciliter la vente d'œuvres d'art et d'art appliqué et à faire connaître à notre public romand le plus grand nombre de nos artistes par de petites expositions individuelles d'une durée de quinze jours. A côté des parois réservées à la peinture et à la gravure, un certain nombre de vitrines et de rayons sont à la disposition des ouvriers d'art. Un local spécial est réservé aux broderies, aux dentelles, à la céramique, aux jouets d'un caractère artistique et à toutes sortes de produits d'art appliqué.

Nous attirons l'attention de nos collègues sur cette occasion nouvelle qui se présente à eux pour se faire connaître et les engageons à ne pas la négliger. Nous sommes persuadés que le public s'habituerait de plus en plus à favoriser dans leurs achats les artistes du pays et à trouver plus de plaisir aux choses d'art plutôt qu'à la camelote dont une industrie douteuse et néfaste a infesté tous les marchés.

C'est ce que nous avons cherché en créant la Galerie d'art, « A la Rose d'Or » à Neuchâtel.

A. BLAILÉ, peintre.

E. RÖTHLISBERGER, sculpteur-orfèvre.

Th. DELACHAUX, peintre.

Paul RÖTHLISBERGER, sculpteur.

Gustave RÖTHLISBERGER, architecte.